

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 127 (2006)
Heft: 11-12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



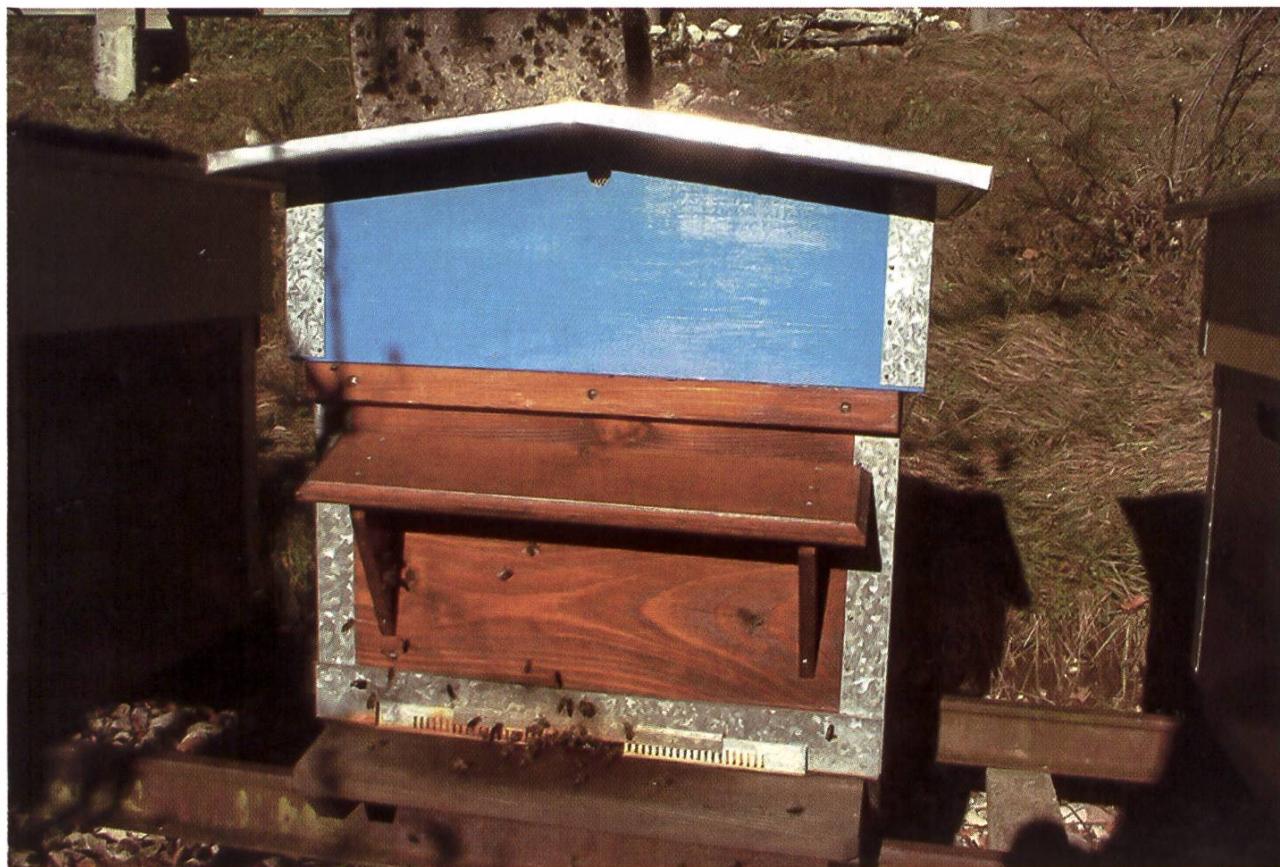
Novembre - Décembre 2006

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Plus question de visiter les colonies à cette saison. L'observation remplace désormais la visite. En effet, tout dérangement implique un surcroit de consommation de la part de l'abeille. Et provoque une surcharge inutile de l'intestin. Et cela à une époque où le vol de propreté demeure toujours aléatoire. Certes, l'ampoule rectale de l'abeille est extensible, mais il est faux de faire courir ce type de risque à une colonie.

Une autre erreur que l'on peut commettre comme débutant à cette saison en ouvrant la ruche (ou simplement en bousculant une ruche) est d'ébranler la grappe et de la faire tomber. C'est comme lorsque vous secouer un essaim ; il se décroche. Mais les températures ne sont pas les mêmes. Par manque de chaleur et de force, il est fort probable que la colonie ne pourra pas se regrouper. Et c'est alors la mort assurée.

Rendez-vous régulièrement à votre rucher pour vous assurer – comme tout au long de l'année – que tout est en ordre. Et spécialement après des forts coups de vent, fréquents à cette saison. On s'assurera que les toits sont bien arrimés. Aux endroits exposés, ont attachera même les toits... et l'on profitera de novembre pour planter une haie protectrice d'arbustes mellifères. On évi-





tera que la ruche soit déséquilibrée et se transforme en chaise à bascule pour abeilles ; c'est bon pour nous au salon en hiver mais pas franchement recommandé pour les ruches. On veillera aussi à ce que les trous d'envol ne soient pas encombrés. Et puis, hélas, il faut aussi se méfier d'imbéciles débiles et destructeurs qui peuvent malheureusement toujours venir et sévir dans nos ruchers.

Observez tout ce que vous pouvez ; consignez vos notes ; comparez-les à celles de l'an passé et à ce que vous trouvez dans la littérature apicole. Remémorez-vous vos principaux actes et leurs conséquences – heureuses ou malheureuses – et tirez-en des conclusions pour la prochaine année apicole.

Si vos comptages réguliers de chute

du varroa n'indiquent comme résultat qu'une chute par jour, un traitement à l'acide oxalique est inutile. Dans le cas contraire, il est impératif de le faire. Vous attendrez le premier gel nocturne ; la reine cessera alors de pondre. Trois semaines plus tard, il n'y aura plus de couvain. Dès que la température sera supérieure à 5°C, vous agirez. Trois procédés sont possibles : dégouttement, vaporisation et évaporation. Les revendeurs de matériel apicole dispensent la marche à suivre pour chacune de ces méthodes. Personnellement, avec un nombre de ruches restreint, je trouve la solution par dégouttement la plus appropriée. Mais c'est très personnel. Quoi qu'il en soit, à l'issue du traitement et des contrôles que vous effectuerez dans les semaines qui suivent, il devrait tomber moins d'un varroa par jour. Cela signifie que la colonie héberge au maximum une cinquantaine de varroas. A ce niveau, la colonie devrait pouvoir se développer normalement, sans traitement jusqu'à celui d'août de l'année suivante. En procédant scrupuleusement et selon les indications du Liebefeld, je n'ai jamais perdu de colonies en raison du varroa. Mais j'en ai perdu pour d'autres raisons !

Il me reste à vous conseiller de profiter de l'hiver pour faire tous les bricolages indispensables à la bonne marche du rucher et de la miellerie. Et de lire livres et revues consacrés à l'apiculture et à tout ce qui s'y rapporte.

Enfin, n'oubliez ni de remplir vos formulaires d'auto-contrôle... ni de payer à temps vos cotisations à votre section. La réception de ces précieux conseils en dépend !

Je vous souhaite de très bonnes fêtes ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos familles. En ce qui concerne celle de vos abeilles, je ne me fais aucun souci ; vous avez été un lecteur attentif et je suis persuadé que les mots se sont traduits en actes au rucher.

Une remarque, une suggestion : écrivez à phtreyvaud@hotmail.com. Merci d'indiquer : nom, prénom et lieu.

Philippe Treyvaud